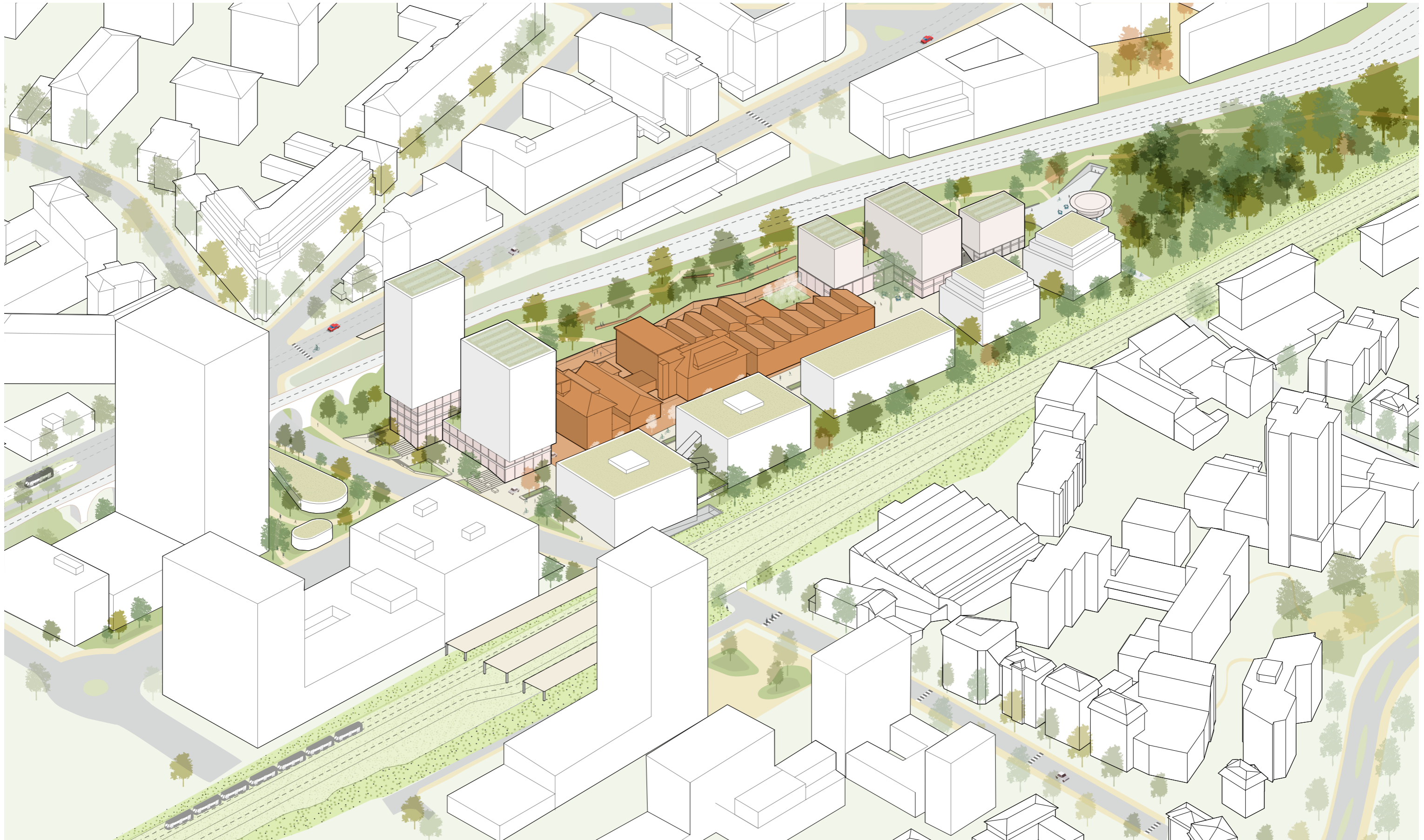


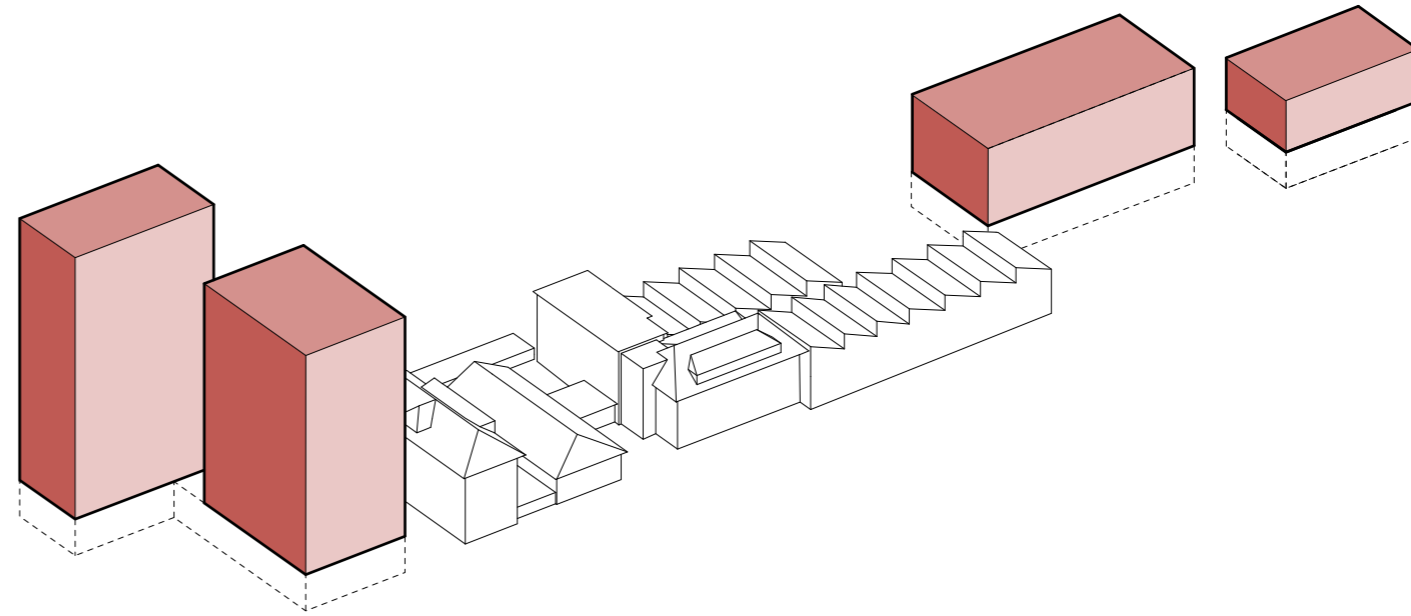
vision urbaine



2. MORPHOLOGIE DU QUARTIER

volumes urbains

Au-dessus du socle, les volumes urbains sont disposés dans deux secteurs différents situés aux extrémités de l'ensemble. Leurs aspects verticaux et horizontaux assurent la transition entre un front urbain et une zone plus villageoise, chacun avec sa densité et ses programmes respectifs. Cette caractérisation spatiale crée un quartier qui répond à la fois à l'échelle urbaine et à l'échelle humaine, mais qui encadre également le site comme un ensemble cohérent.



les volumes urbains sont placés sur un socle, qui contient les fonctions les plus publiques



il existe une relation étroite entre l'expression architecturale des volumes



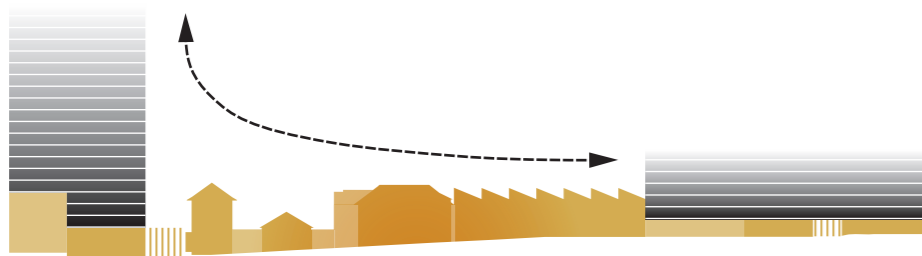
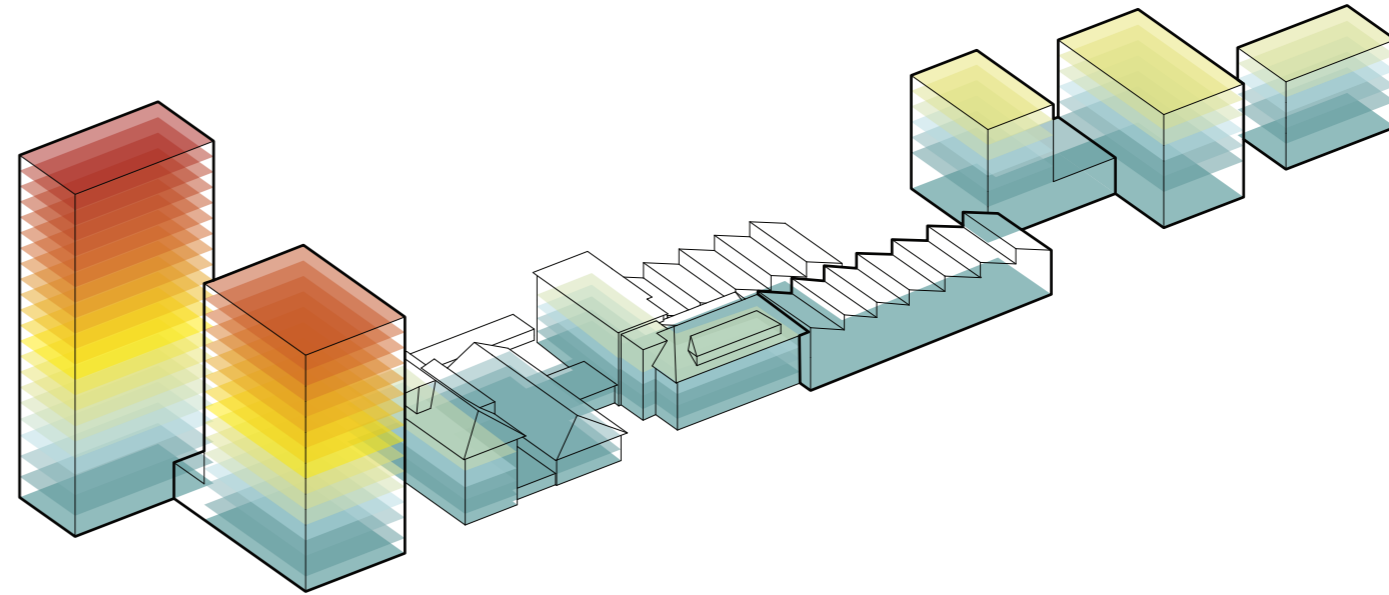
les nouveaux ajouts sont développés en relation étroite avec le patrimoine existant



l'ensemble des bâtiments doit être expressif et varié, mais harmonieux dans son ensemble

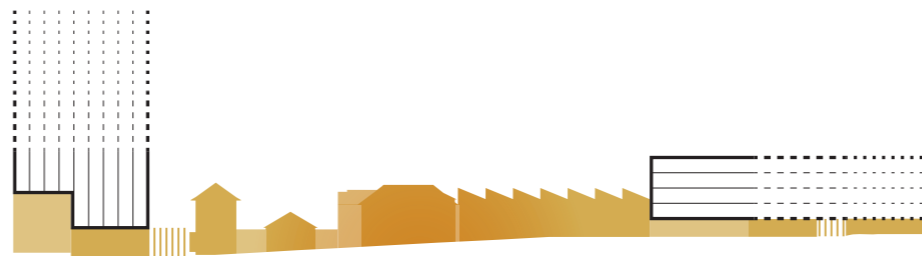
densité et volumes

Là où les couches du socle réagissent à l'espace public et au paysage de la rue, les volumes au-dessus réagissent au contexte urbain plus large. A l'avenue du Chablais, les deux tours (aux proportions élégantes) réagissent au grand espace ouvert entre Malley Manufacture et la tour Tilia de l'autre côté de la rue. Les niveaux des tours suivent la topographie et s'intercalent entre la tour Tilia et les bâtiments plus bas de l'avenue du Chablais. Dans l'autre secteur, les volumes réagissent à l'échelle et au contexte plus petits et plus résidentiels.



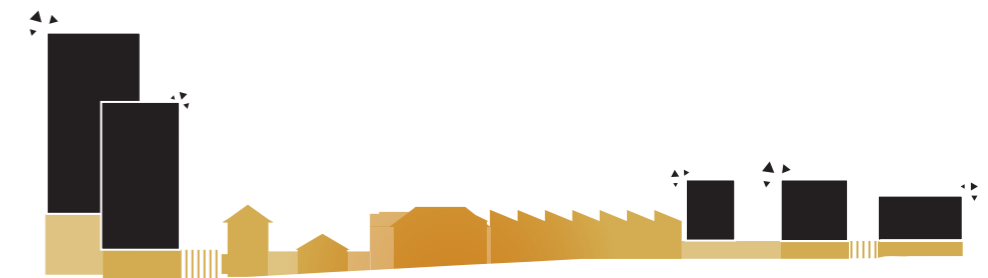
densité

chaque secteur réagit aux caractéristiques urbaines et paysagères du contexte, ce qui renforce l'identité de ces secteurs respectifs



verticale et horizontale

l'expression architecturale de chaque secteur est différente mais liée. ce principe s'applique également aux volumes entre eux

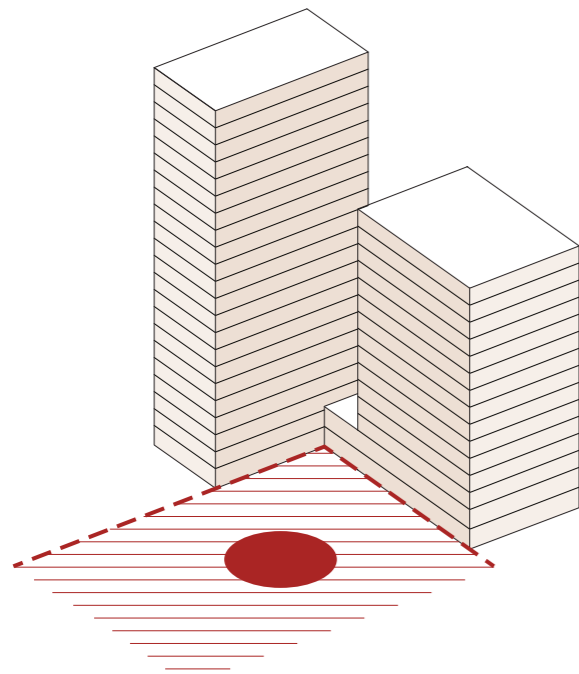
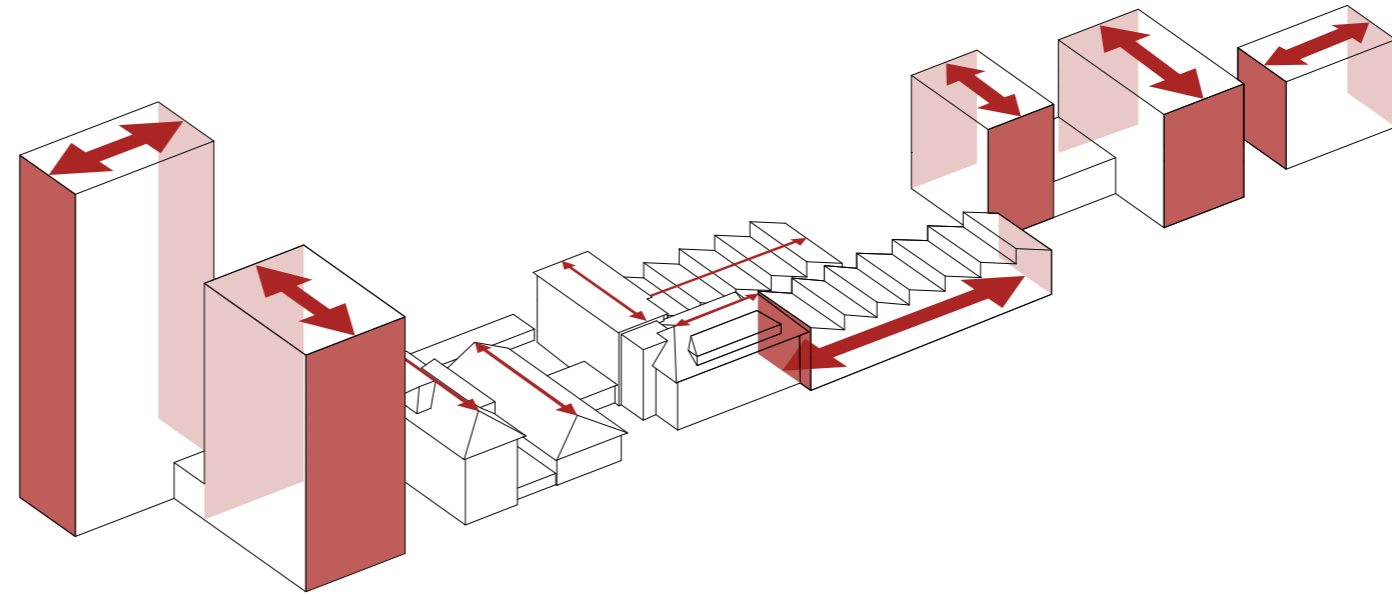


ville et village

deux caractères différents (ville et village) avec des typologies spécifiques par volume, interagissant avec l'espace public d'une manière différente

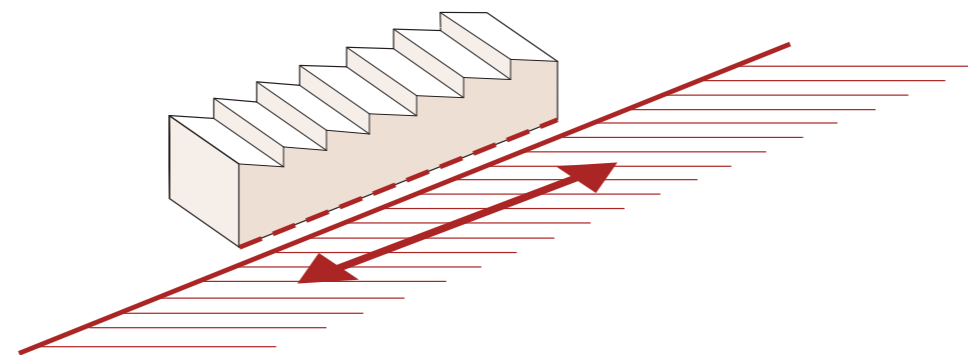
orientation et placement

Inspirés par la construction morphologique de l'ancien complexe industriel de La Manufacture, les volumes des nouveaux bâtiments ont également chacun leur orientation claire et alternée. Cette orientation est déterminée par l'environnement urbain et paysager, ainsi que par les autres bâtiments de l'ensemble. Cette disposition et cette volumétrie forment l'espace urbain, créent une orientation et marquent différentes adresses dans le cadre urbain.



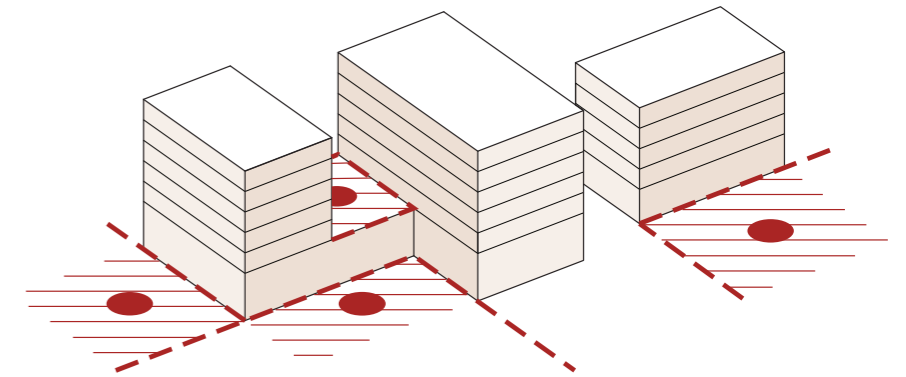
secteur O (Ouest)

placement formelle: création d'un espace urbain à grande échelle par l'implantation orthogonale des deux bâtiments directionnels



secteur M (Manufacture)

alignement: front sur rue de l'extension de la Haute Ecole des Arts de la Scène par une implantation parallèle à la rue du Grand-Pré

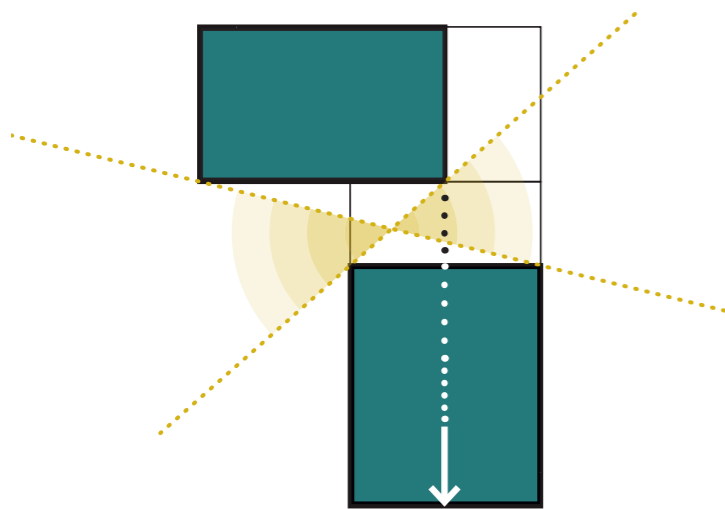
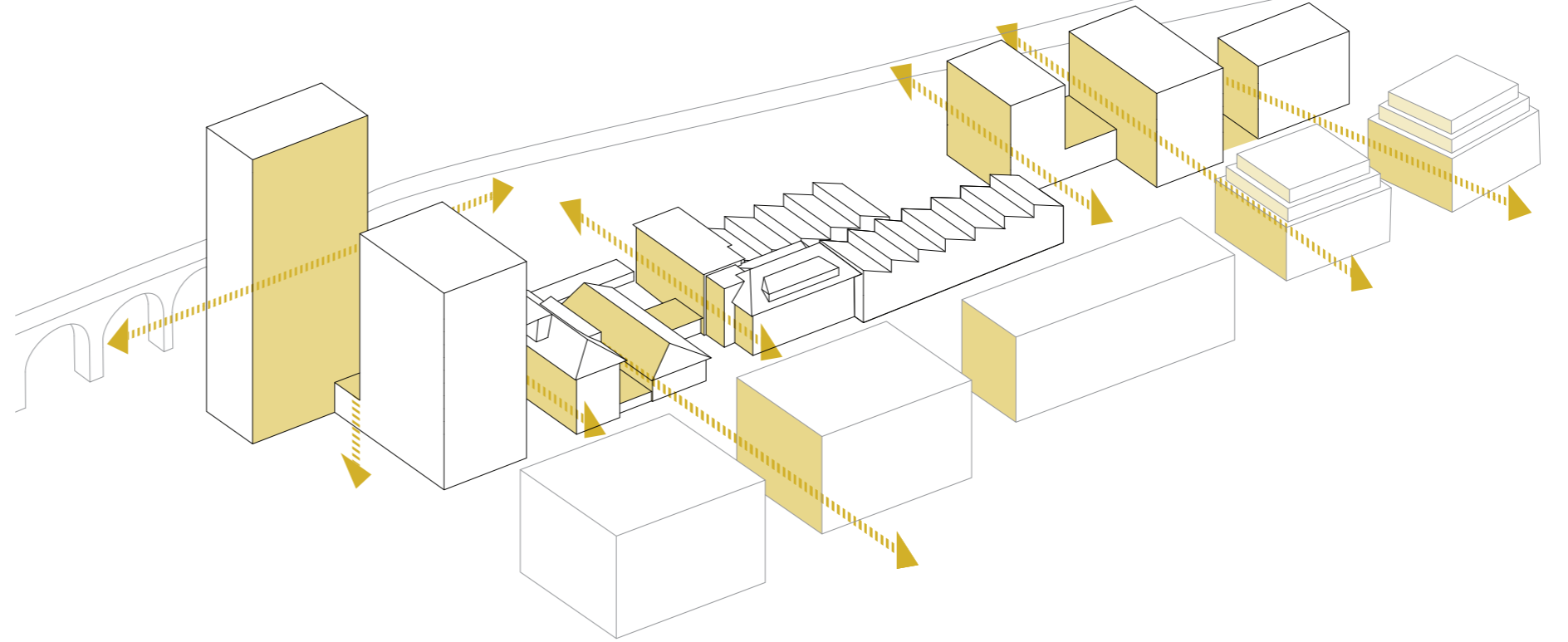


secteur E (Est)

placement informel : création d'une séquence d'espaces diversifiés par un jeu de volumes différenciés

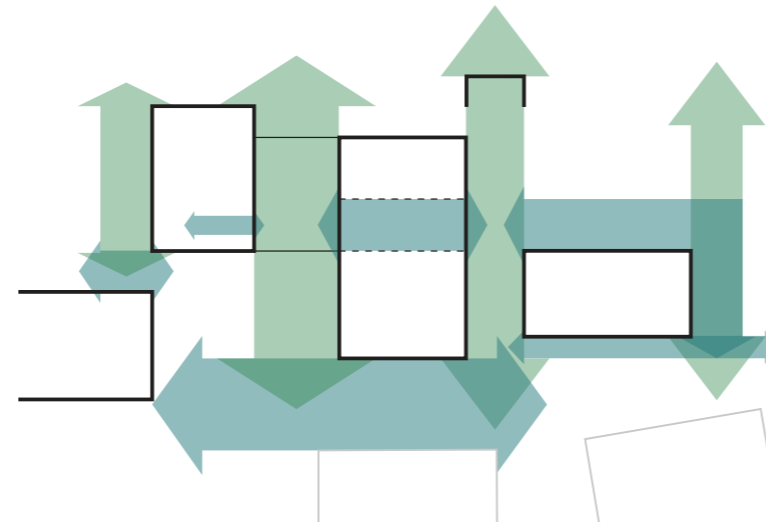
vides et perméabilités

S'inspirant à nouveau de la morphologie de La Manufacture, des "vides" sont créés en fragmentant la masse, ce qui permet des connexions visuelles et physiques à travers l'ensemble. De cette manière, la relation importante entre la rue du Grand-Pré et le talus vert est assurée. L'emplacement précis de ces vides crée des connexions entre le contexte existant et le nouveau contexte. Cela crée de nouvelles relations au sein du quartier et assure des flux naturels de lumière, d'air et d'espace dans l'ensemble du cadre urbain.



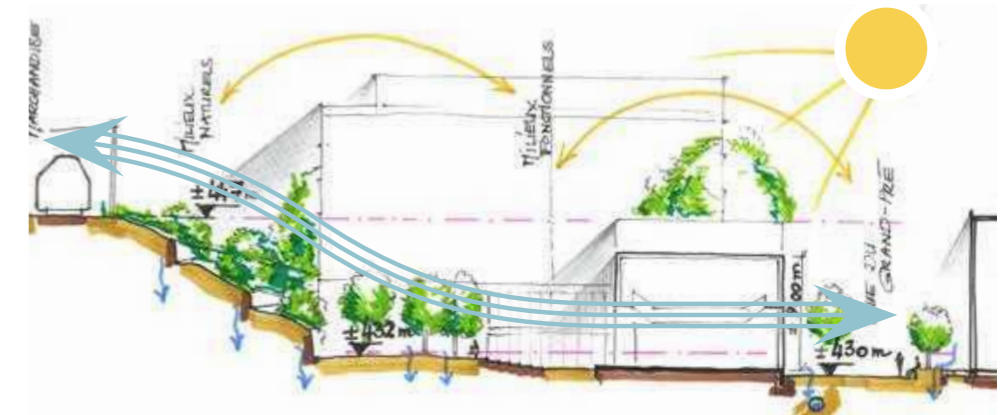
perméabilité

créer des volumes diversifiés et assurer des liaisons, de la lumière et des vues à travers l'ensemble



connectivité

les espaces entre les bâtiments créent un faisceau fluide qui permet de passer, de relier ou de s'attarder



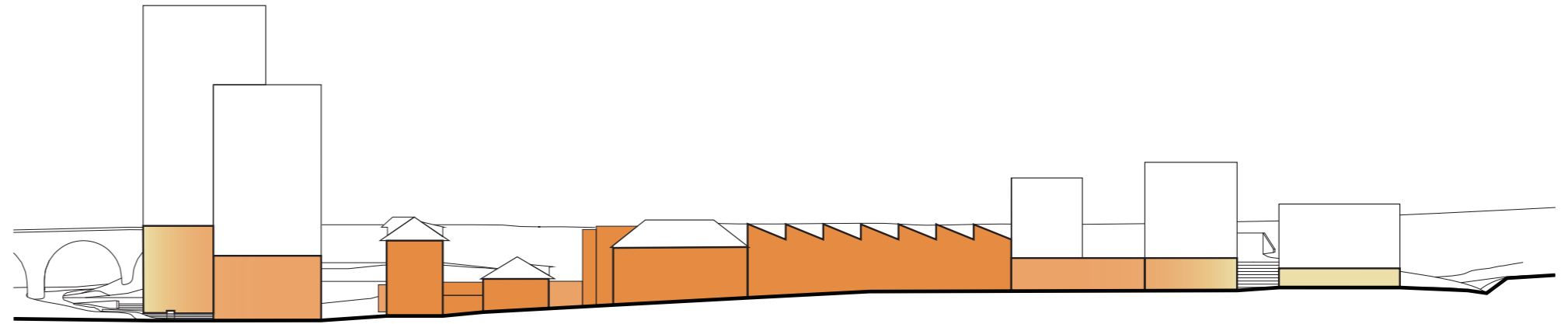
soleil et ventilation

combinées à l'inclinaison naturelle du site, les ouvertures entre les volumes favorisent l'ensoleillement et la circulation de l'air

3. REZ-DE-CHAUSSÉE

concept de socle

Le socle crée la base de la nouvelle masse urbaine. L'intention de cette structure est d'étendre l'identité de La Manufacture au-delà de ses limites, en activant l'ensemble à travers des espaces commerciaux et publics. Le socle doit chercher à souligner l'héritage industriel par un traitement architectural approprié tout en s'inscrivant dans les échelles urbaines environnantes : l'espace public, le viaduc, l'hétérogénéité de la Manufacture, etc..



le viaduc, élément déterminant du paysage



couche de socle de plusieurs étages



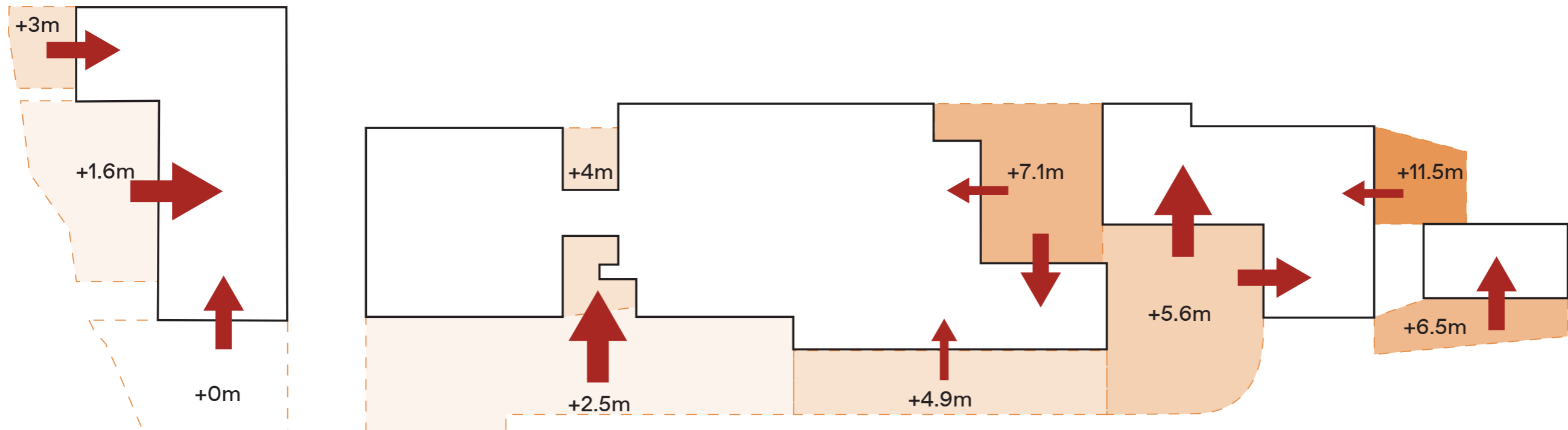
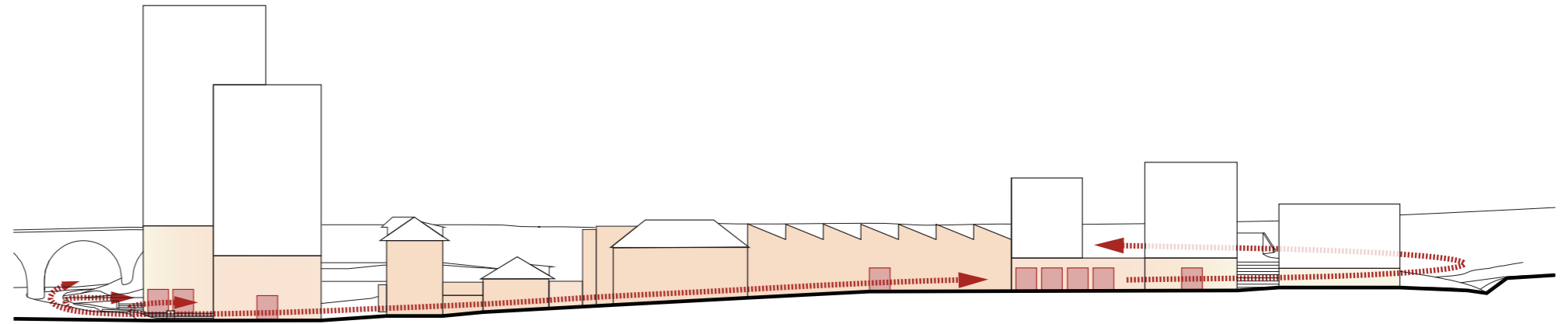
socle créant un lien avec le contexte existant



L'ancienne usine de diamants comme identité centrale

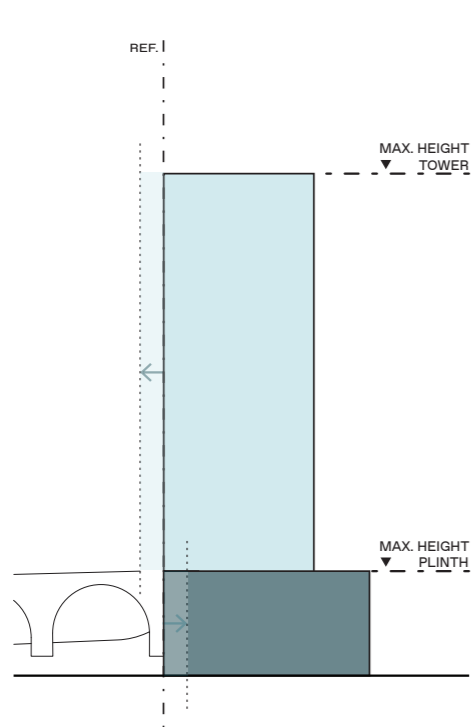
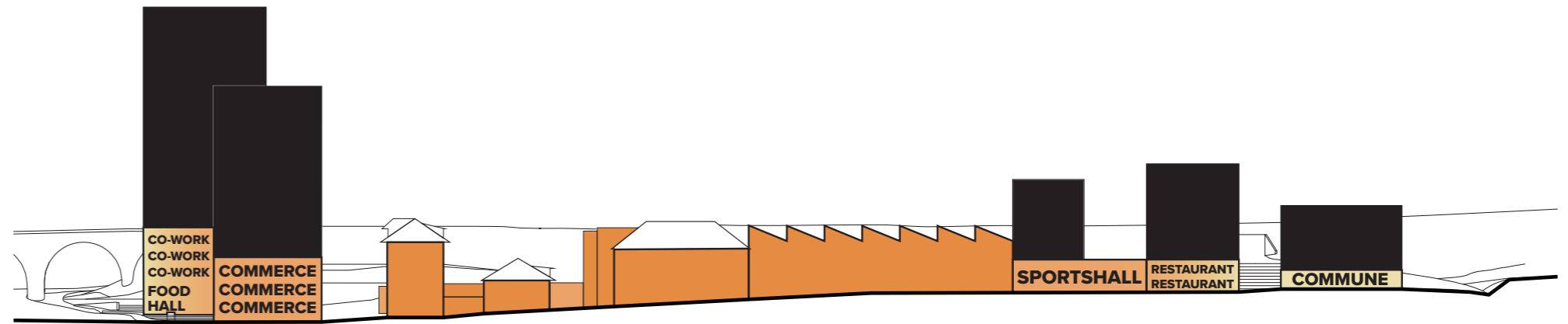
Accessibilité universelle

Le caractère topographique du site pose des problèmes d'accessibilité aux différents programmes. La situation actuelle des rues inclinées et des talus devrait être utilisée autant que possible et servir de point de départ pour l'emplacement des volumes existants et nouveaux ainsi que des entrées. L'accès de plain-pied à toutes les entrées doit être assuré. Les entrées principales et secondaires doivent être clairement visibles depuis les espaces publics et semi-publics.



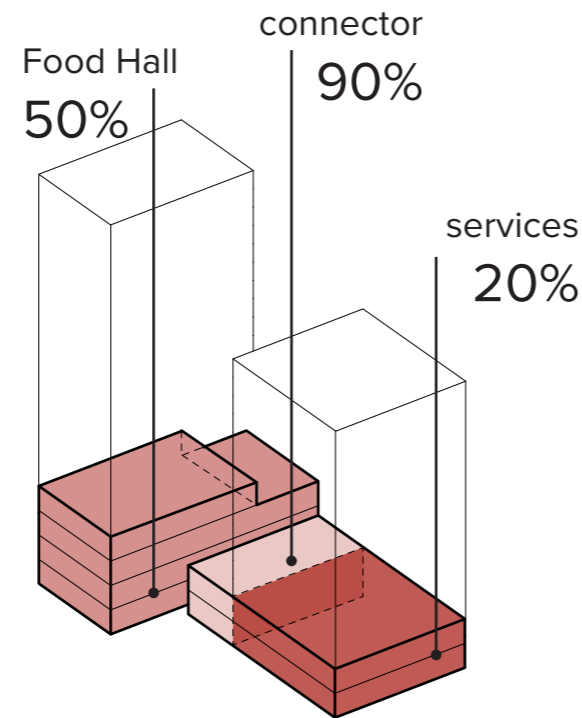
traitement des socles

En raison du caractère compact de la situation urbaine et de l'ambition d'intégrer différentes échelles de programme dans cette situation, l'emplacement et l'orientation des fonctions par rapport à l'espace public doivent faire l'objet d'une grande attention. La relation entre le socle et les volumes urbains, ainsi que l'échelle du programme, les espaces à double hauteur et l'espace public adjacent doivent être développés en parfaite harmonie les uns avec les autres.



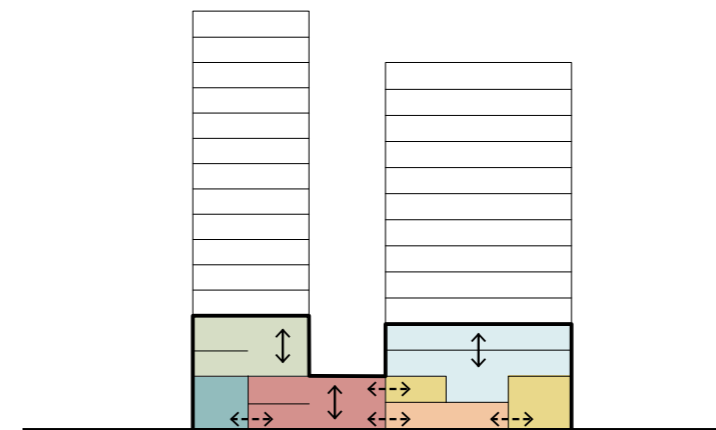
porte-à-faux

la superposition du socle et des volumes urbains permet d'aborder les relations avec le contexte urbain et le programme tout en accentuant l'orientation



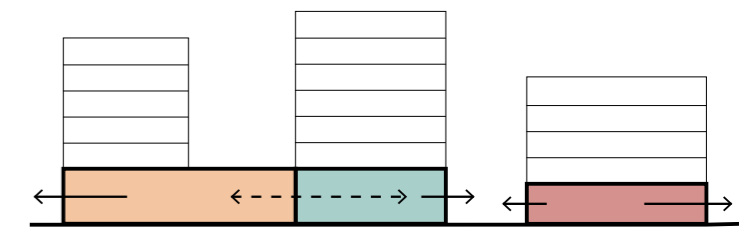
espaces à double hauteur

la hauteur des espaces dans le socle réagit au caractère urbain de l'espace public



système hybride

dans le secteur O, l'entrelacs de différentes fonctions crée un caractère diversifié, activant les rez-de-chaussée



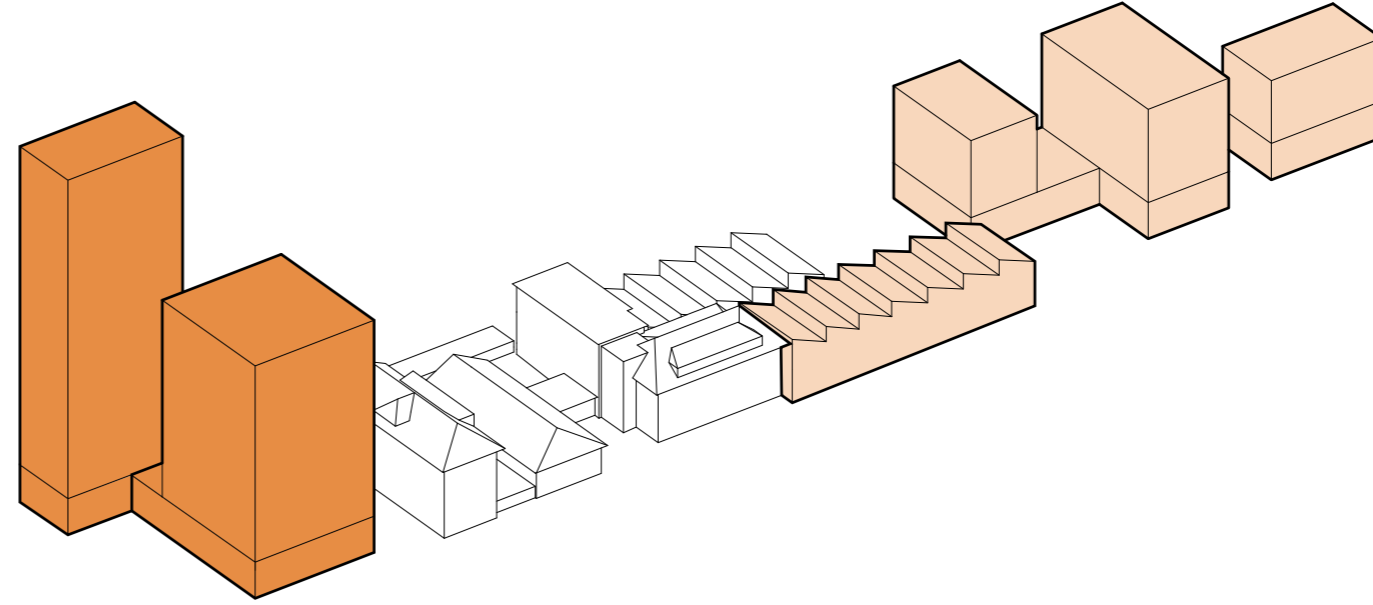
système flexible

dans le secteur E, le programme est organisé de manière linéaire, en lien avec les volumes urbains

4. TRAITEMENT DES BÂTIMENTS

secteur O (Ouest)

- Deux tours sur socle (dialogue)
- Placées devant La Manufacture, elles font écran et créent une “vitrine”
- Chaque bâtiment a ses propres proportions, mais il s’agit d’un ensemble de deux volumes propres et robustes
- à leur base, leurs implantations délimitent une place publique à grande échelle
- matérialisation urbaine et durable (par exemple, verre, métal, pierre) avec une expression digne de ce nom



le socle et les tours sont des volumes clairs qui réagissent au contexte



l'expression de la façade et du volume réagit au programme et à l'environnement



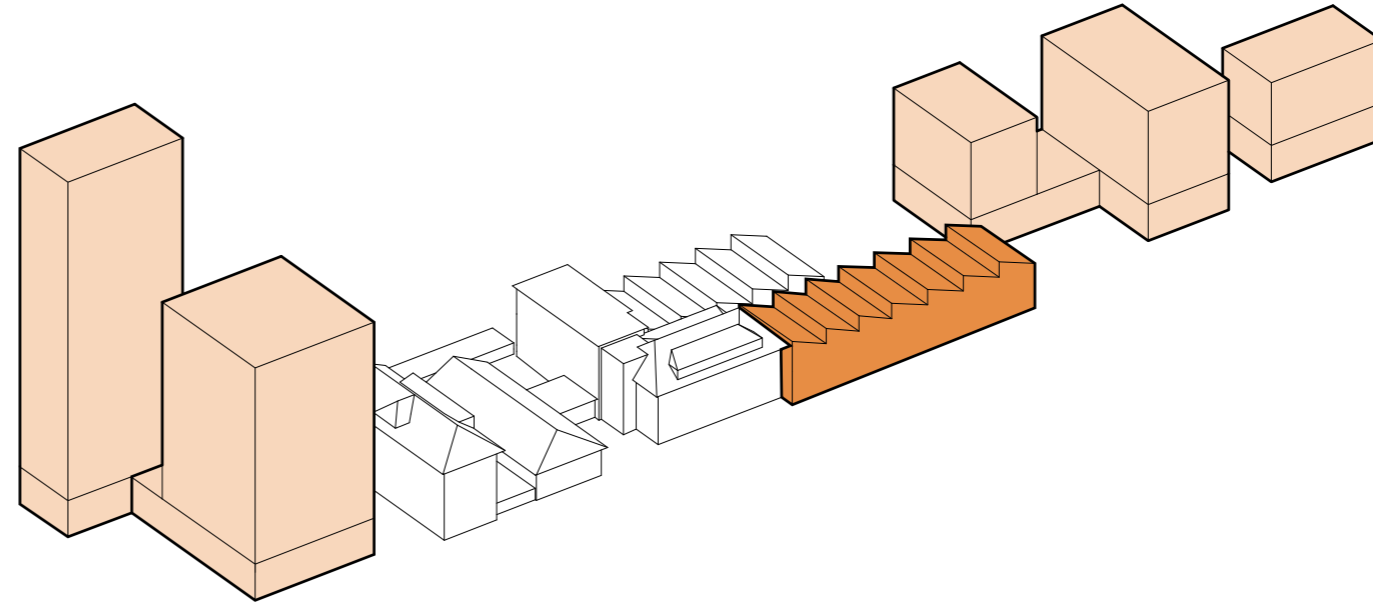
le programme est visible par la façade ou l'expression du volume



les aspects liés à la durabilité seront conçus comme partie intégrante de l'architecture

secteur M (Manufacture)

- Volume unique, s'inscrivant dans la morphologie et l'expression architecturale de La Manufacture
- Création d'une nouvelle façade vers la rue et d'une cour fermée sur le côté du talus
- ouvertures créant une relation entre l'intérieur et l'extérieur
- volume simple doté d'une toiture expressive qui établit un lien avec La Manufacture et crée un rythme et une expérience urbaine dans la rue
- La matérialité et la forme doivent être déterminées en relation avec La Manufacture dans son ensemble



la façade guide la rue et a un lien fort avec le paysage urbain



le toit réagit aux bâtiments existants et crée un rythme dans la rue



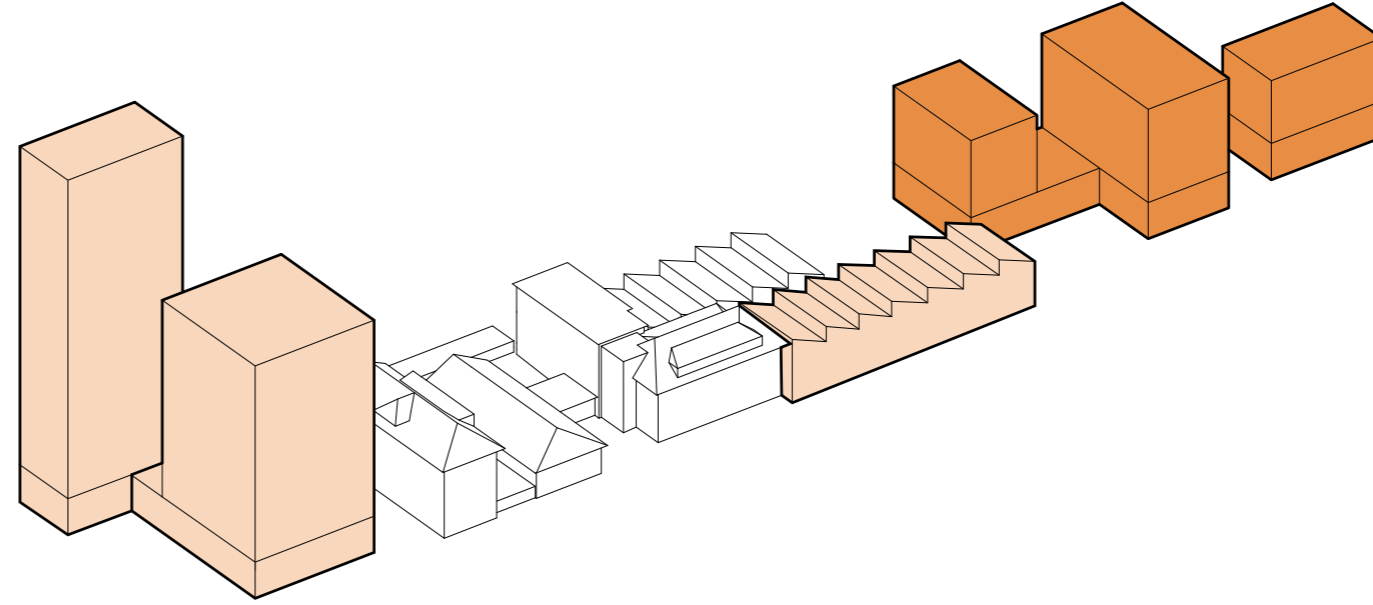
la relation entre le programme et la rue doit être conçue avec soin



les matériaux et les détails doivent être déterminés en fonction de l'école et des nouveaux logements

secteur E (Est)

- Groupe de “villas urbaines” au nombre de deux ou plus
- implanter le socle et les bâtiments en interaction avec La Manufacture, en créant des espaces publics et semi-publics partagés.
- créer un caractère villageois, par le jeu des proximités et des dégagements des nouveaux volumes et des bâtiments adjacents
- Des volumes clairs aux caractéristiques douces, qui guident agréablement les voies autour d’eux
- des matériaux durables et écologiques et un caractère ouvert avec de grands espaces extérieurs



la façade guide la rue et a un lien fort avec le paysage urbain



le toit réagit aux bâtiments existants et crée un rythme dans la rue



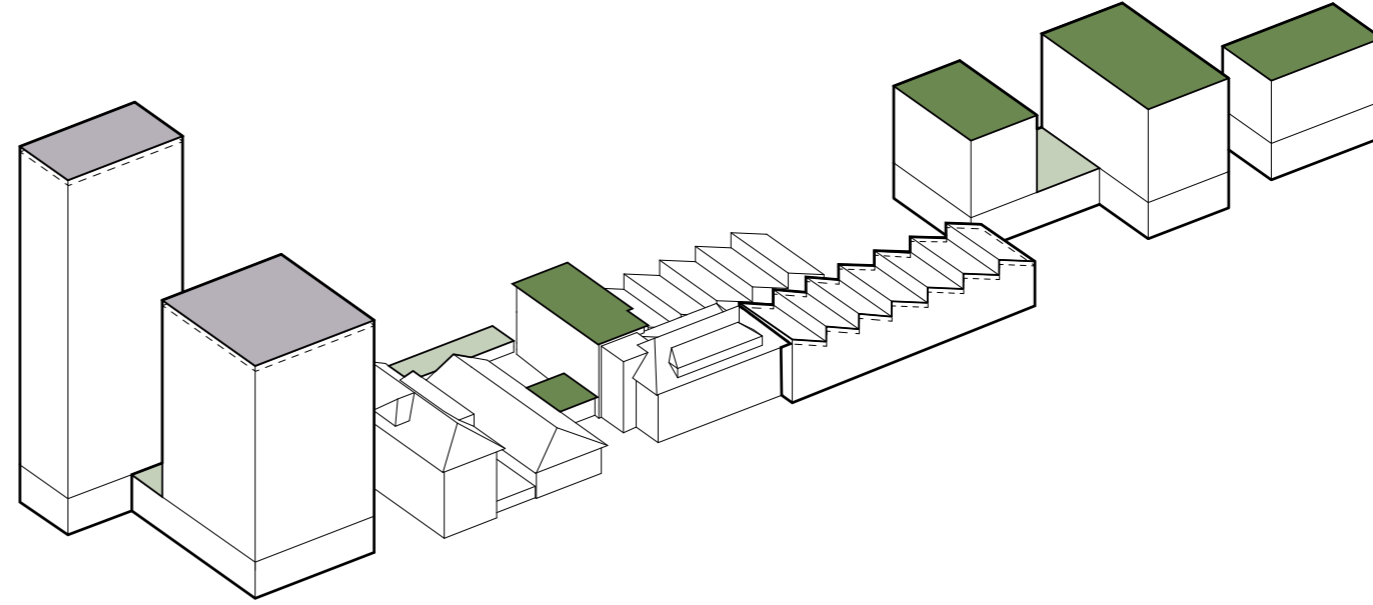
la relation entre le programme et la rue doit être conçue avec soin



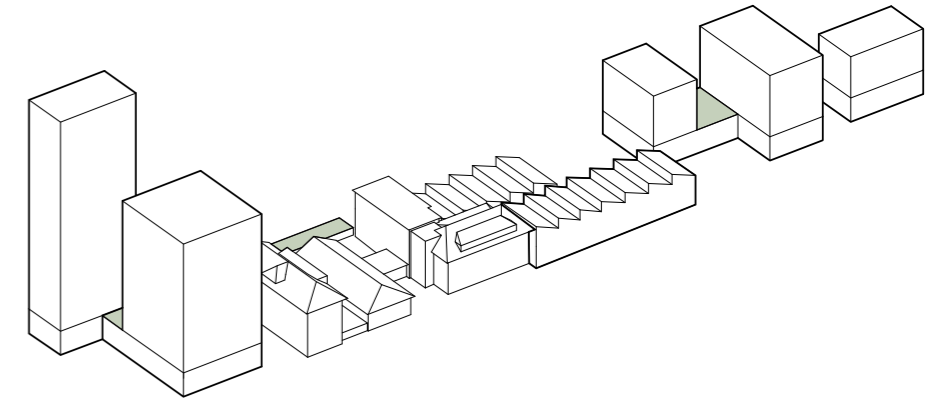
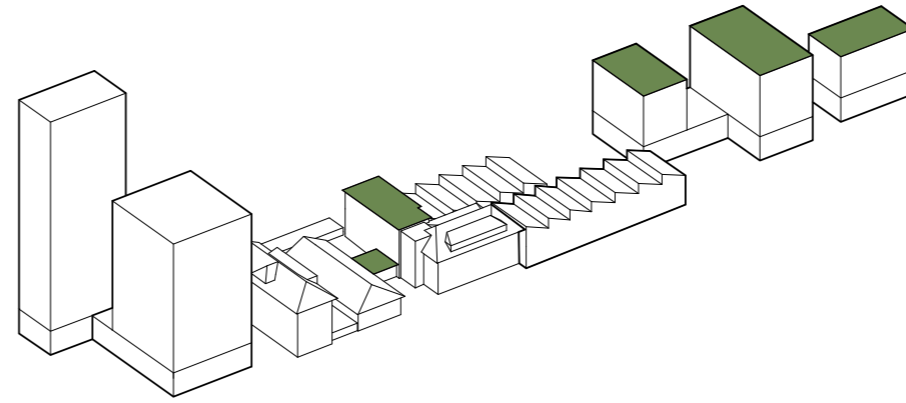
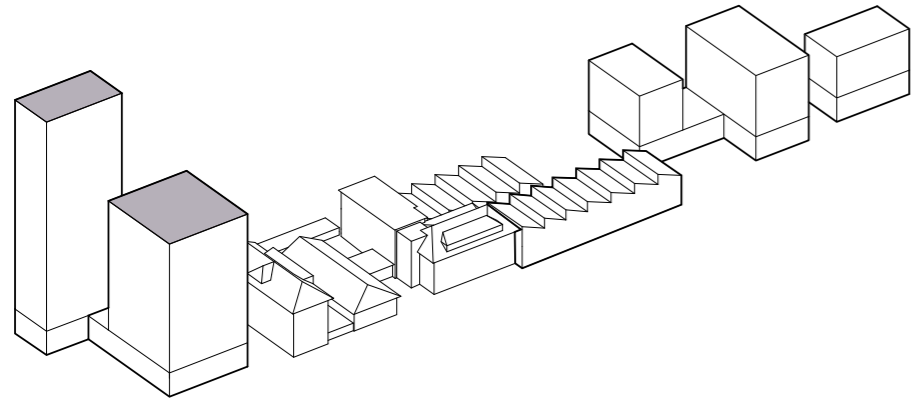
les matériaux et les détails doivent être déterminés en fonction de l'école et des nouveaux logements

5^{ème} façade

- la toiture est traitée comme une 5^{ème} façade
- les espaces techniques sont intégrés dans la silhouette du bâtiment
- les toitures intègrent des mesures de gestion des eaux pluviales et des plantations permettant le développement d'une végétation indigène et diversifiée
- les toits améliorent le paysage écologique de la ville et ont des fonctions sociales lorsqu'ils sont accessibles



5^{ème} façade



les terrasses partagées couvertes de panneaux photovoltaïques, par exemple sous forme d'auvent



des toits verts extensifs inaccessibles recouverts de panneaux photovoltaïques cachés



des espaces de loisirs accessibles

5. ESPACES EXTÉRIEURS

Rue du Grand-Pré

La rue du Grand-Pré est la colonne vertébrale publique du quartier, reliant la place urbaine à l'entrée du quartier à la Manufacture et à la place du village. L'espace partagé et la verdure créent une atmosphère conviviale où piétons, cyclistes et voitures se croisent en toute sécurité.



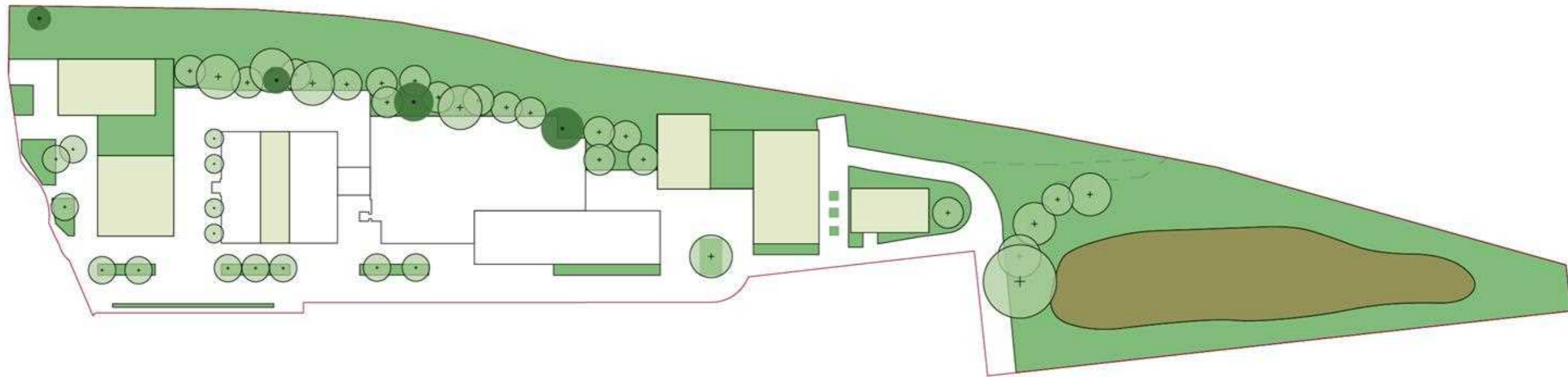
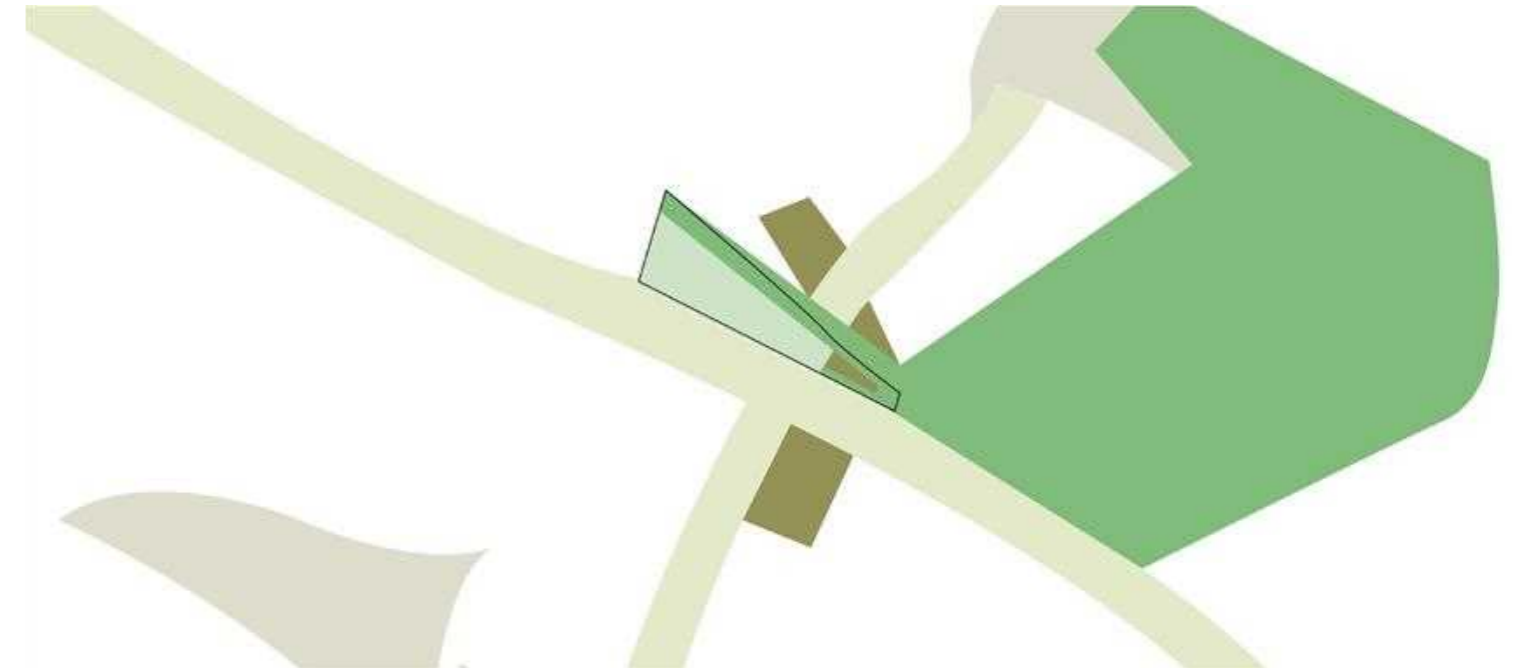
zones vertes

Le périmètre du plan se situe à l'intersection de plusieurs entités paysagères : des paysages secs, humides et forestiers se trouvent dans le périmètre du plan. Dans la conception, nous nous appuyons sur ces entités paysagères existantes et les utilisons dans le projet. Les toits plats et le talus sont des paysages secs. La zone écologique sera suffisamment boisée pour ressembler à une forêt.

espace multifonctionnel

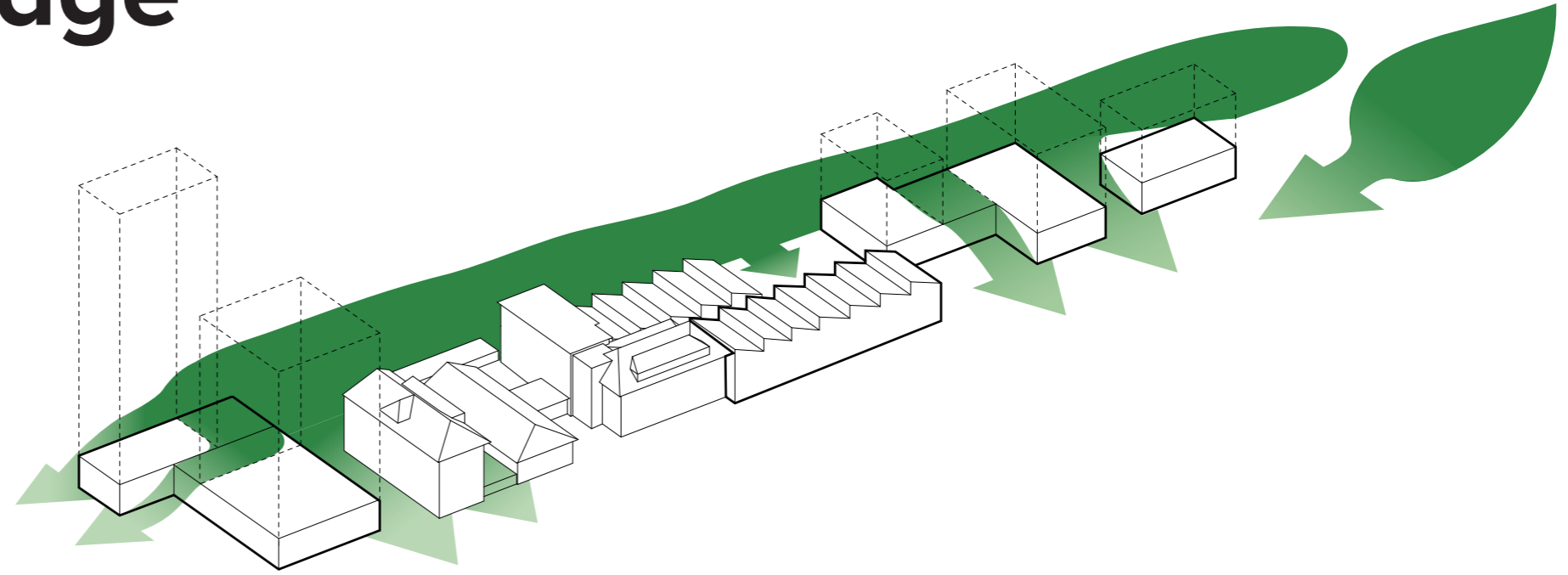
zones sèches

secteur écologique



intégré dans le paysage

La volonté de créer un paysage écologique à l'est du site a inspiré la conception de l'ensemble de la zone en tant qu'éco-quartier. Les qualités paysagères de l'écozone se poursuivent sur les côtés nord et sud du site. Les prairies fleuries et sèches du côté sud et le paysage d'arbustes ressemblant à un parc du côté nord se rejoignent dans la rue du Grand-Pré, qui sera bientôt aménagée, et forment un ensemble cohérent où le paysage et la ville se rencontrent.



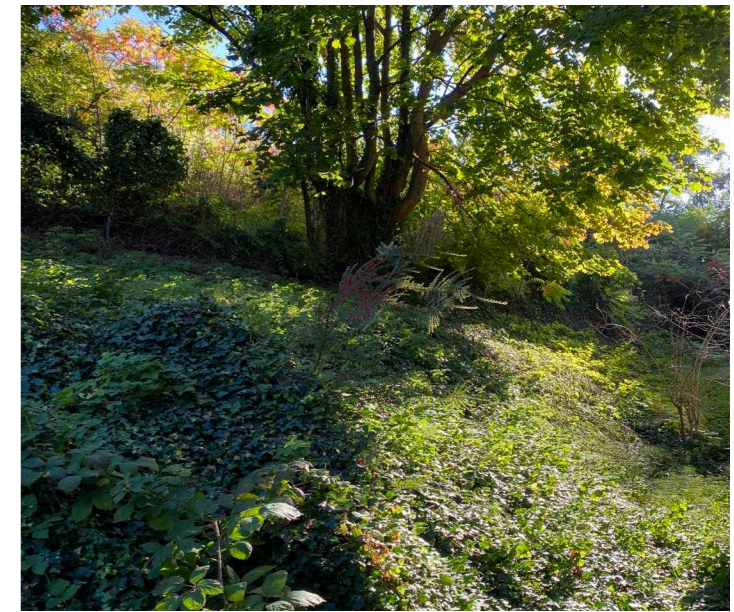
arbre intégré dans le paysage urbain



noues et arbres bordant la rue du Grand-Pré



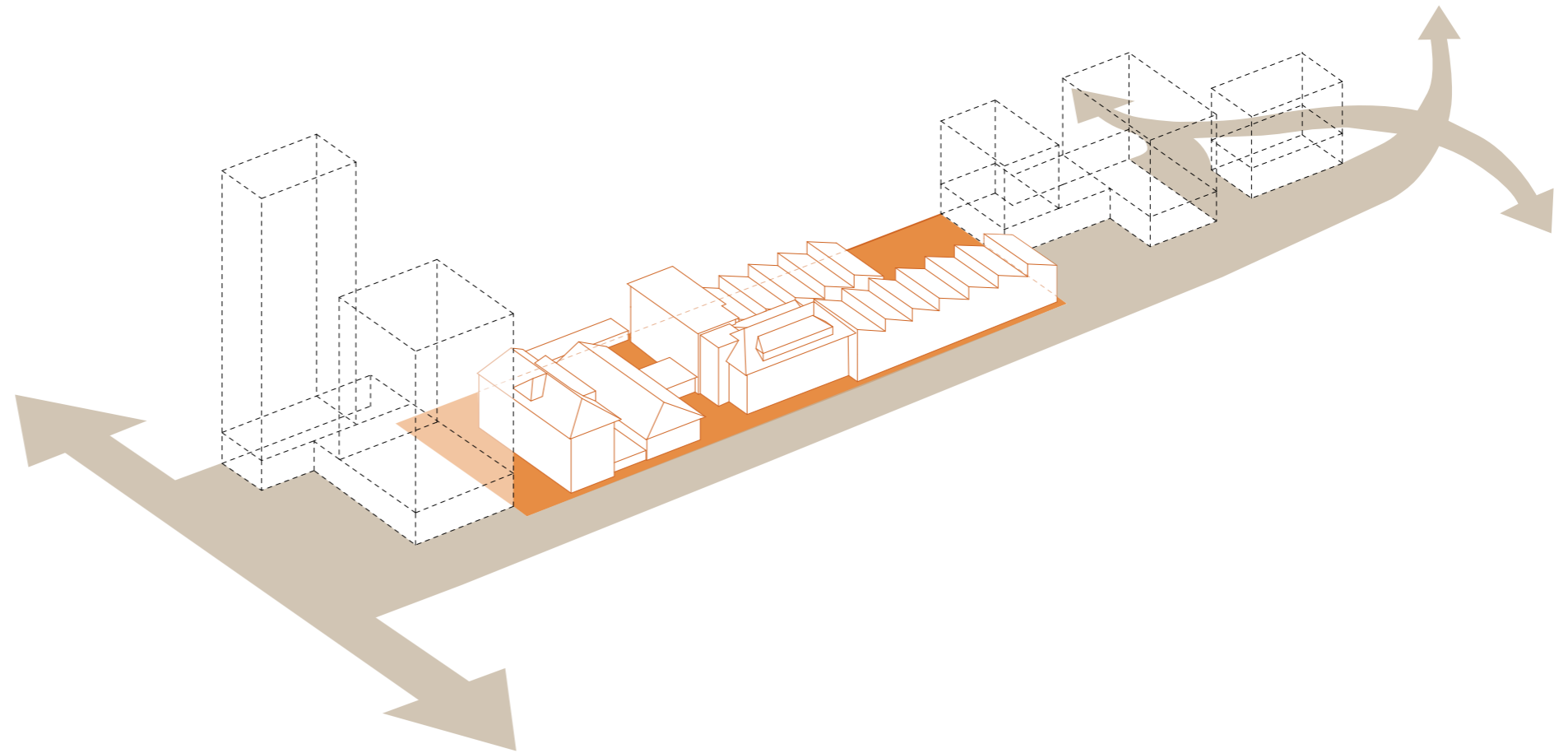
terrasses d'infiltration



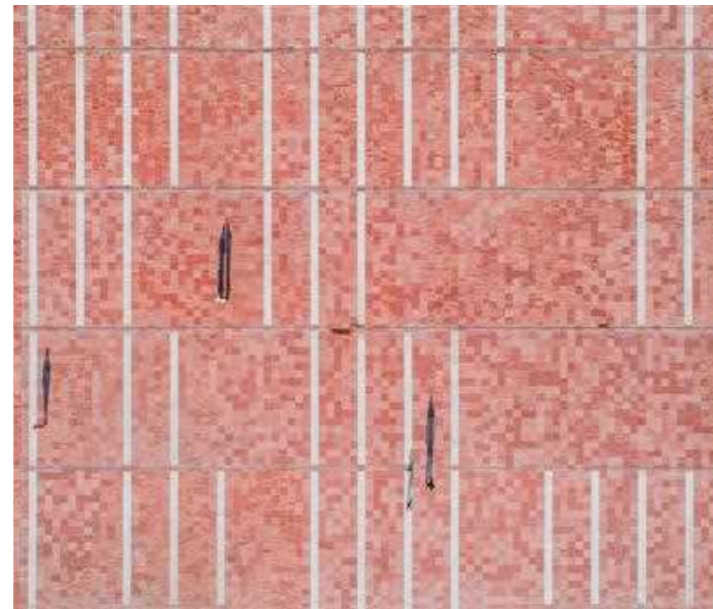
talus vert intact

matériaux

Dans l'espace public, la plate-forme de La Manufacture est centrale, avec sa matérialisation orange/rouge, c'est un espace reconnaissable dans le quartier. Concevoir les prolongements extérieurs autour de La Manufacture avec des matériaux adaptés à l'utilisation de l'espace public. L'espace partagé et l'espace public ont des matériaux différents mais forment un tout.



la plate-forme de La Manufacture a une couleur reconnaissable



matériel de la plate-forme de La Manufacture

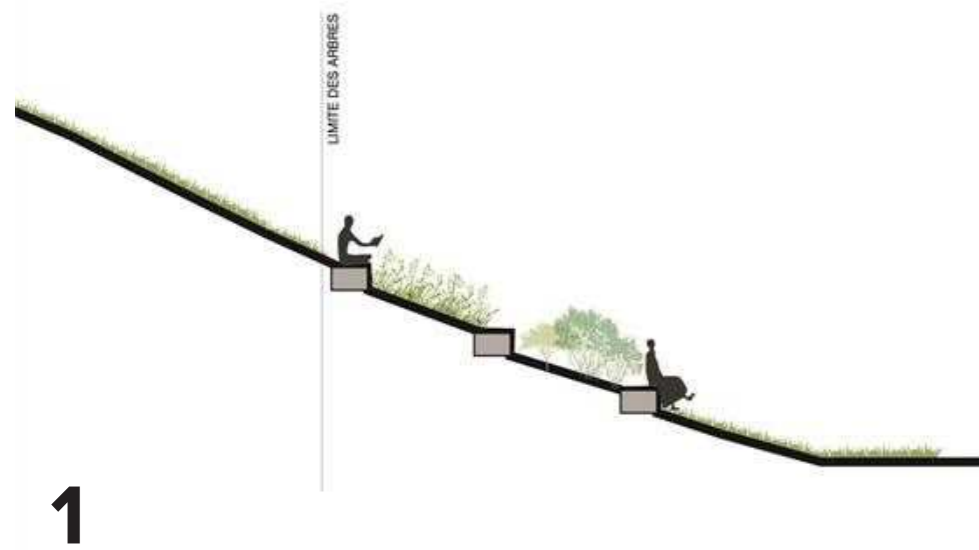
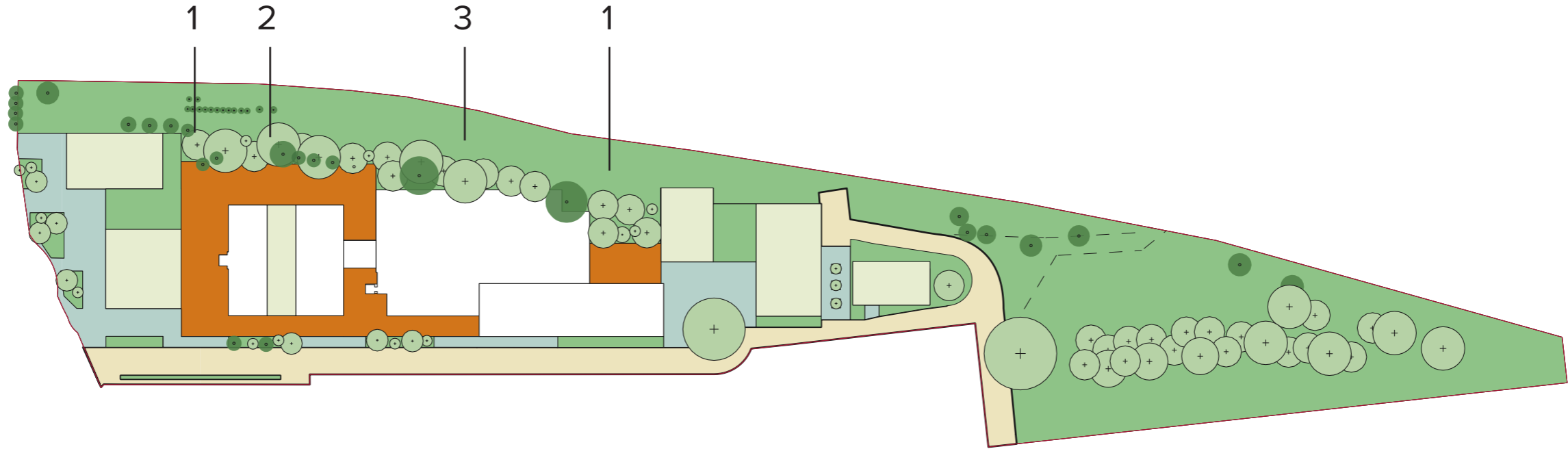


le système de distribution d'eau est rendu visible dans le paysage urbain

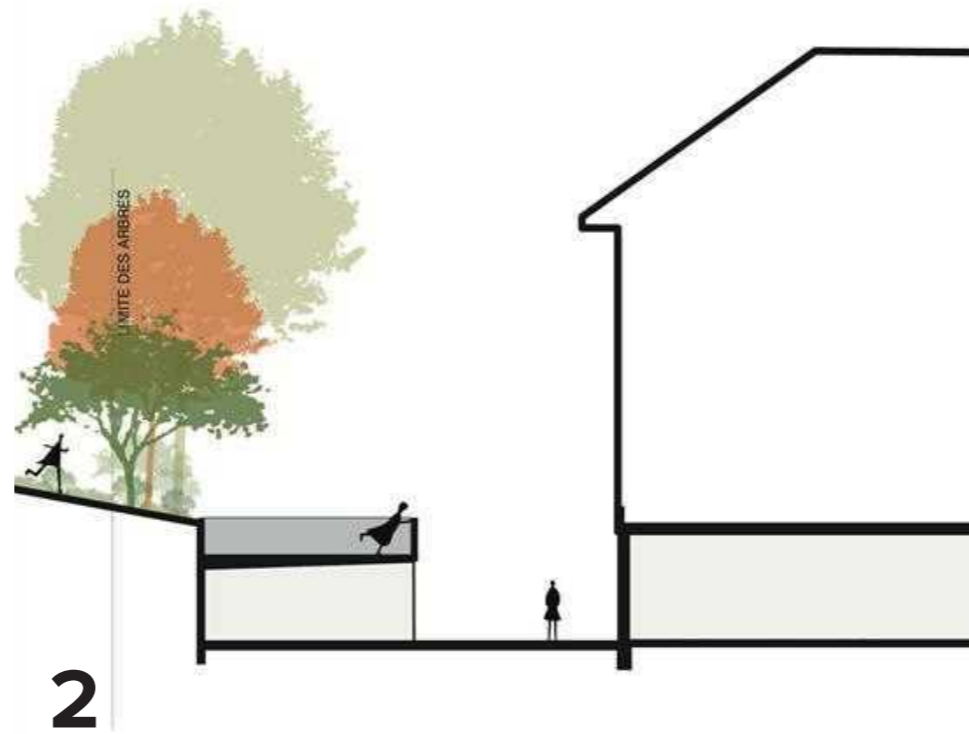


Matériau du paysage de rue et des places

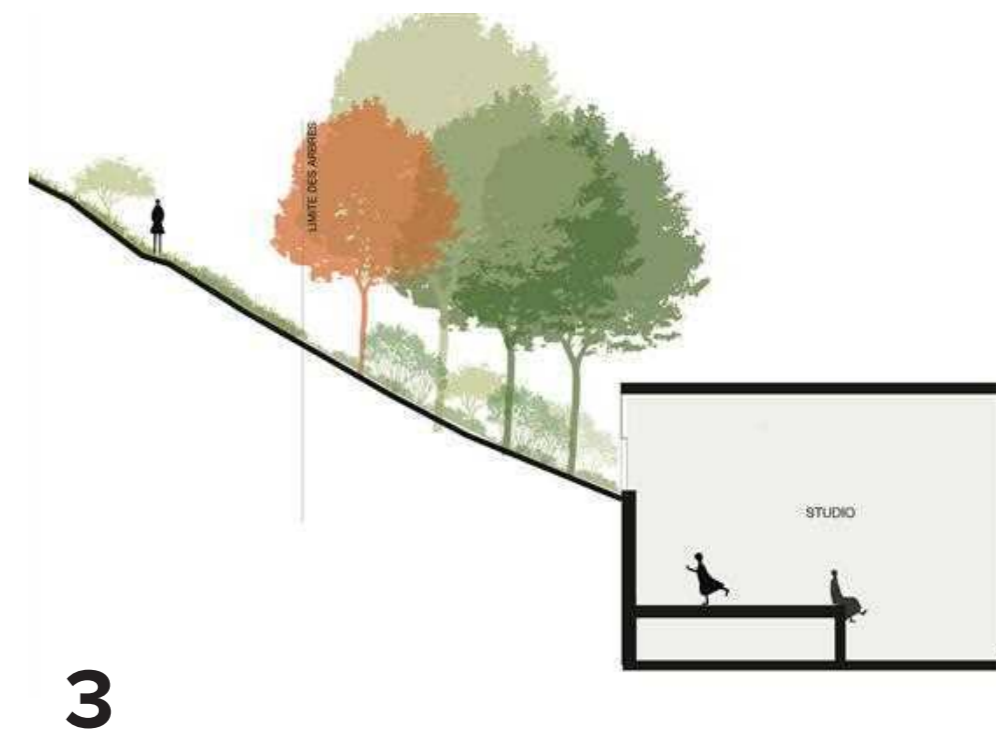
traitement du talus



1
les hauts murs de soutènement sont remplacés par des marches et de la végétation basse pour gérer les eaux de pluie provenant des talus






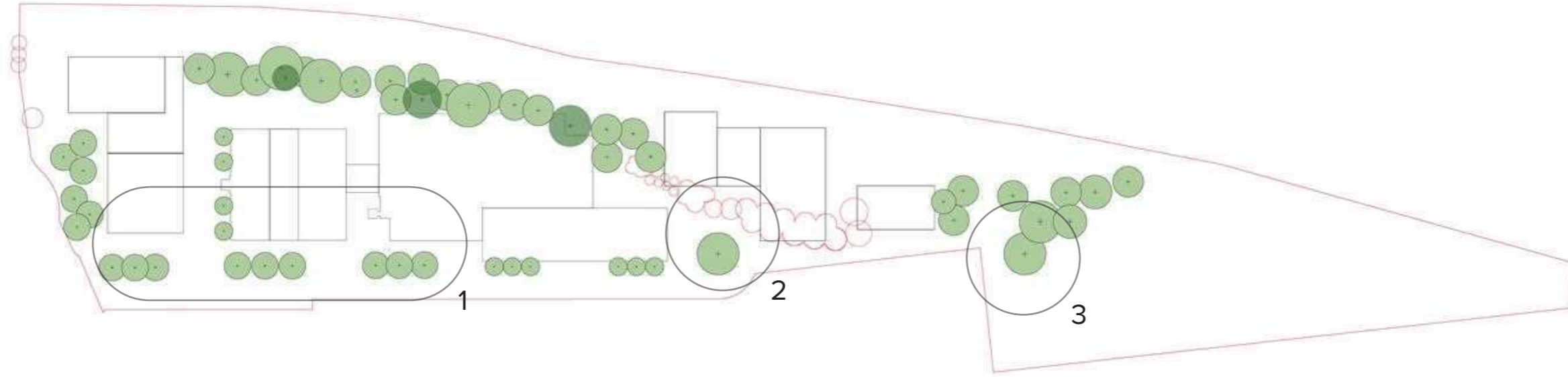
2
la plate-forme reste dans son état actuel et la zone étroite située derrière elle est affectée aux arbres



3
le talus reste dans son état actuel avec plus d'espace pour les arbres et une valeur écologique ajoutée

arbres et canopée

- nouveaux arbres 
- arbres existants 
- arbres à enlever 



arbres dans les espaces verts de la rue du Grand-Pré







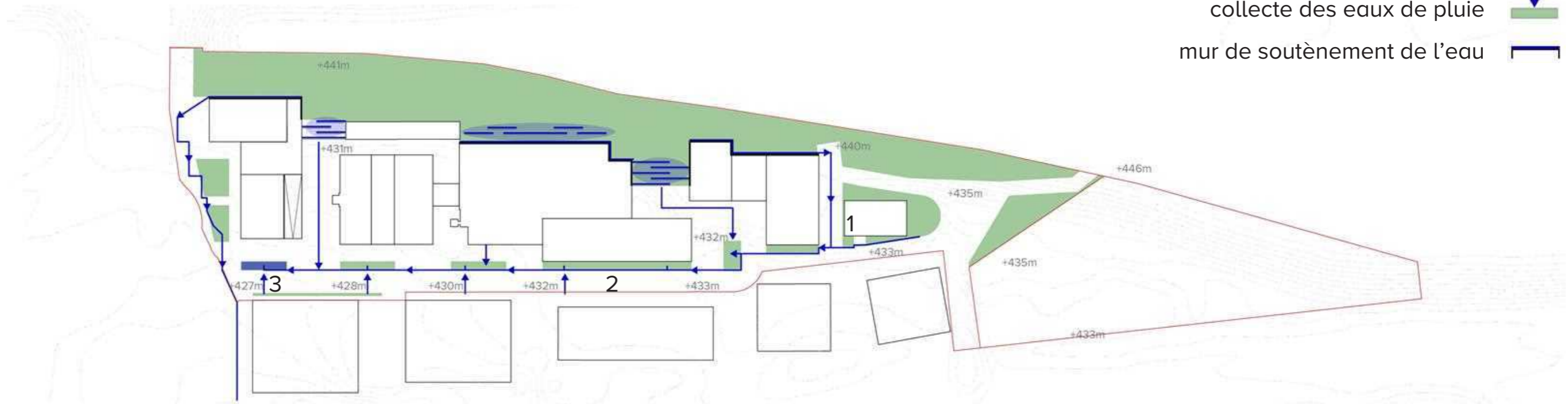
arbre solitaire près du secteur E



chêne solitaire dans la zone écologique

eaux de pluie

- zone de rétention d'eau 
- écoulement des eaux de pluie 
- collecte des eaux de pluie 
- mur de soutènement de l'eau 



1 l'eau de pluie descendant du talus est ralentie par les marches

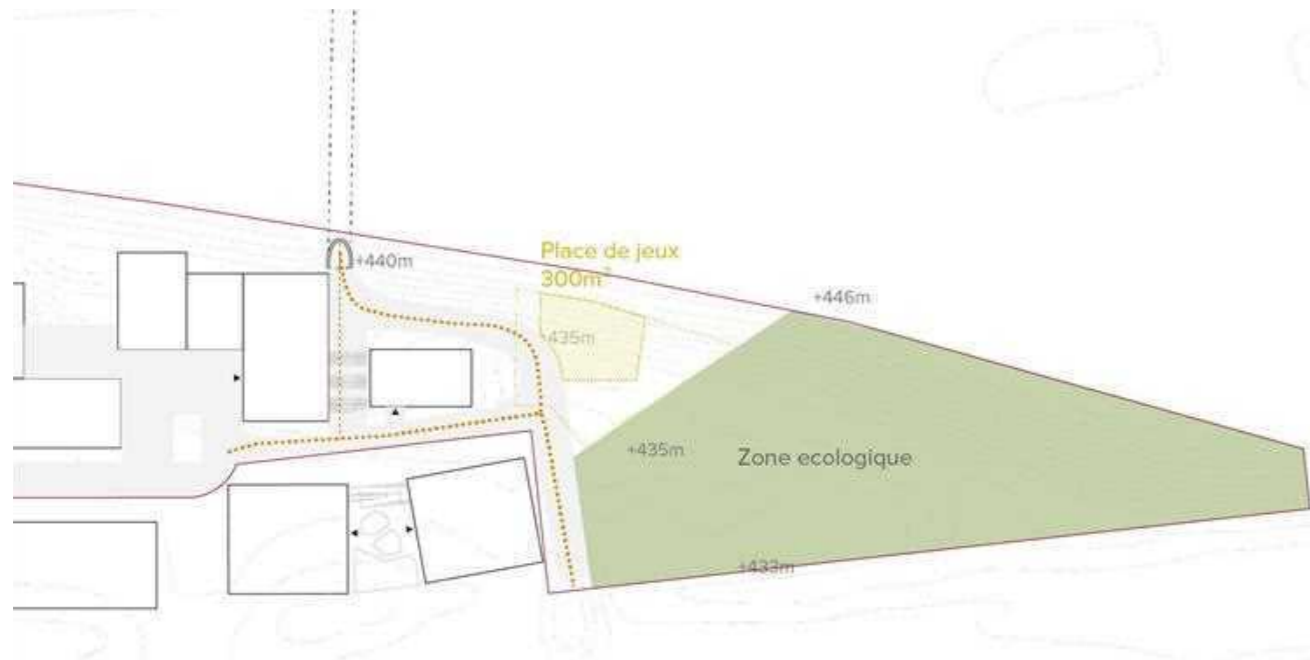


2 l'eau de pluie provenant des murs de soutènement, des toits et des rues des bâtiments est recueillie par des jardinières vertes

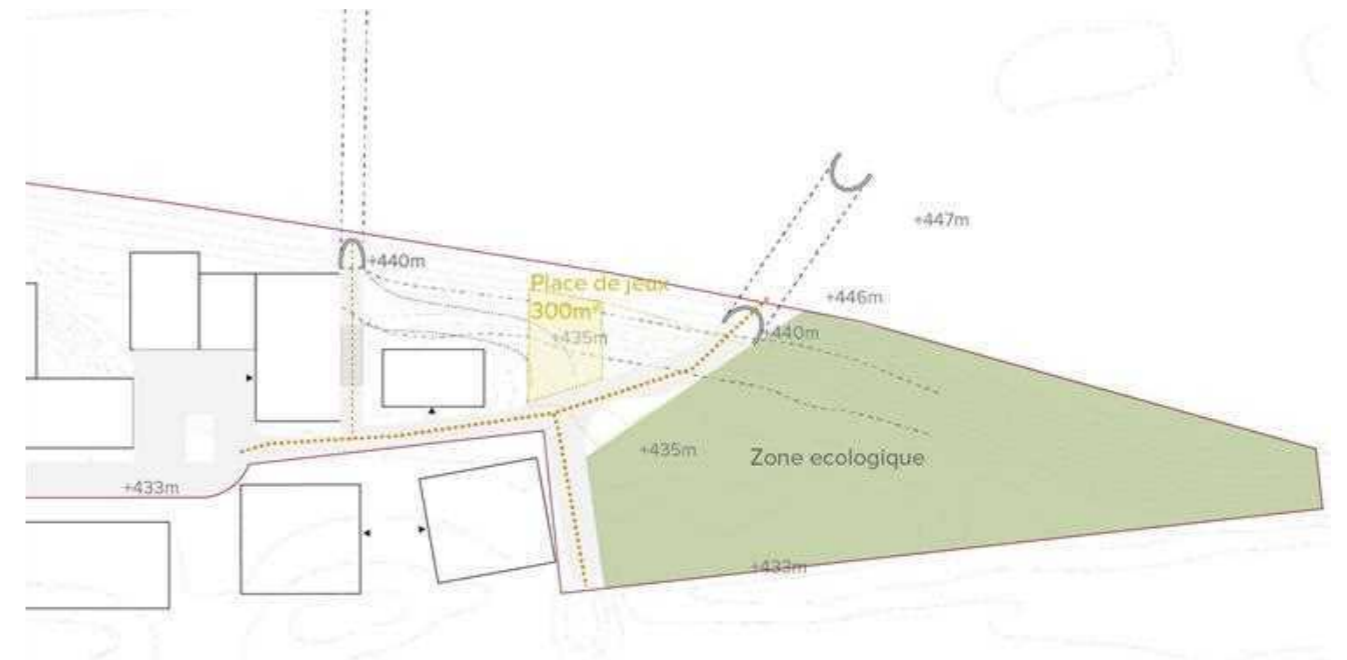


3 un collecteur d'eau de pluie au début de la rue du Grand-Pré rend visible le nouveau système d'évacuation des eaux de pluie

aire de jeux et liaison vers Sébeillon



1^{re} étape



2^{ème} étape



l'utilisation du coteau existant



des toboggans et des éléments d'escalade à flanc de colline



intégré au paysage

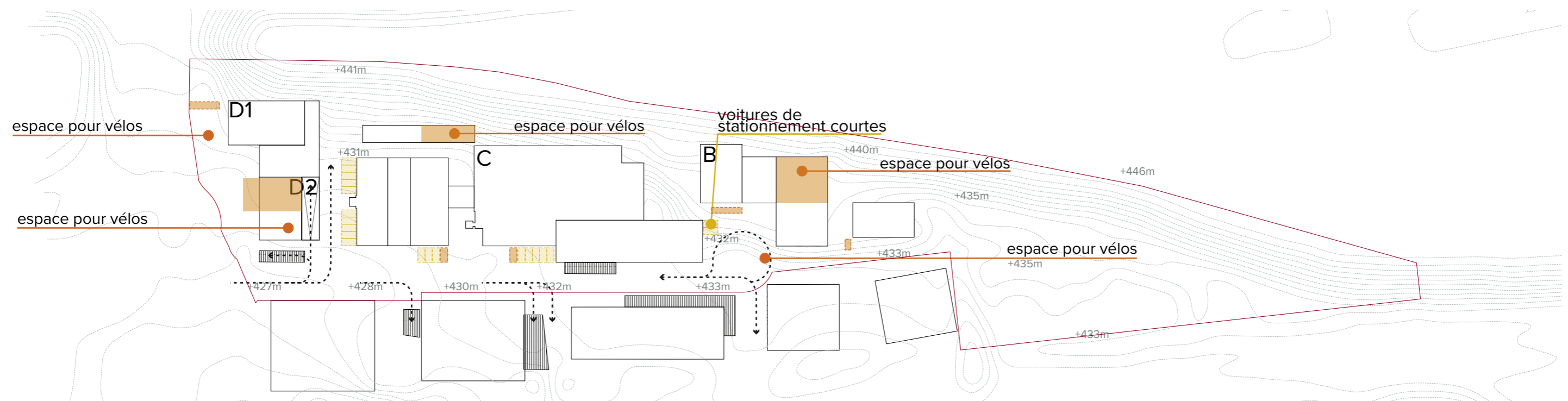


matériaux naturels

accessibilité

les bâtiments existants et environnants conservent leurs accès et leurs espaces logistiques. la rue du Grand-Pré est une impasse, une boucle pour les véhicules est réservée dans le secteur E. le stationnement de longue durée sur l'espace public n'est présent que pour la Manufacture. dans le secteur O, les petites camionnettes peuvent passer par le parking souterrain tandis que les gros camions livrent dans l'allée entre le bâtiment et la Manufacture en dehors des heures de pointe.

parking à vélos➔
parking	■
logistique	▬▬▬▬▬▬
zone de (dé)chargement à temps contrôlé	▤▤▤▤▤▤







BETA

